



apprendre
au cnam
 change votre vie

le **cnam**

Titre professionnel - CPN44

Gestionnaire d'établissements médicaux et médico-sociaux

**Titre de niveau I inscrit au Répertoire national
 des certifications professionnelles (RNCP)**

Public concerné & conditions d'admission

Prérequis : niveau bac+4

- Sélection sur dossier (CV + lettre de motivation) ;
- Entretien éventuel ;
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur de la santé ou médico-social ou bien stage professionnel de 4 mois.

Objectifs de la formation

Maîtriser les disciplines de la gestion d'entreprise et des connaissances très spécifiques au secteur de la santé ;
 Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de direction d'établissements sanitaires et sociaux, dans les domaines suivants : gestion, comptabilité, finance, droit public et privé, épidémiologie, systèmes d'information, organisation, ressources humaines, stratégie, etc.

Compétences visées

- Élaboration et conduite de la stratégie d'un projet d'établissement ou de service ;
- Management et gestion des ressources humaines ;
- Gestion des services économiques et logistiques et pérennisation financière ;
- Management du système qualité d'une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale.

Tarifs

Droit de base : 160€

56€ pour les 4 ECTS ; 84€ pour 6 ECTS ; 112€ pour 8 ECTS

Prise en charge employeur ou organisme : 576€ pour 4 ECTS ; 864€ pour 6 ECTS ; 1152€ pour 8 ECTS

Métiers visés / débouchés

- **Postes de direction et de gestion dans les établissements sanitaires et sociaux**



Organisation de la formation

Volume horaire de la formation : 380

Nombre de crédits ECTS : 60

Cours du soir + samedi

- Toutes les UE sont soumises à agrément.
- Le parcours du diplôme se fait sur 2 ans selon l'organisation des cours.
- Ce Titre professionnel est aménagé en région dans les centres Cnam Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France.

Stages, projets, mémoire

- Mémoire ;
- 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le secteur sanitaire et social ou 4 mois d'expérience professionnelle.

Conditions de délivrance du diplôme

- Obtenir une note de 10/20 dans chaque UE du diplôme.
- Chaque UE doit être validée dans le semestre en cours ; pas de redoublement possible.
- Le mémoire peut être soutenu au bout de 5 ans sous condition d'avoir validé l'ensemble des 6 UE.

Candidature

Pour les candidat·e·s parisiens, CV + lettre de motivation à faire parvenir à l'équipe pédagogique **avant le 15 juin exclusivement par e-mail :**

helene.stoliar@lecnam.net

Descriptif de la formation

Code	Intitulé de l'UE	Nombre de crédits
EGS218	Quelle régulation du système de santé ? I	6
EGS219	Quelle régulation du système de santé ? II	6
EGS220	Les outils de la gestion hospitalière I	6
EGS221	Les outils de la gestion hospitalière II	6
EGS150	Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médicosociaux	8
EGS151	Comptabilité des établissements sanitaires et médicosociaux	8
UA112G	Expérience professionnelle	10
UASA09	Mémoire	10